

E 2200.36(-)1970/71/2
[DoDiS-9209]

*Le Chef du Département politique, M. Petitpierre,
au Ministre de Suisse à Washington, K. Bruggmann*

L

Berne, 29 décembre 1953

J'ai eu ce matin un long entretien avec M. Maurice Vaucher, Président de la FH, et M. Sydney de Coulon, Conseiller aux Etats, Directeur général d'Ebauches S. A.

Les milieux horlogers sont très alarmés par l'offensive menée actuellement aux Etats-Unis contre l'industrie horlogère suisse. Ils ont d'ailleurs été alertés par les milieux intéressés aux Etats-Unis, qui leur demandent de faire intervenir les autorités suisses auprès du Gouvernement américain. L'avis a été émis dans ces milieux que l'attitude actuelle des autorités américaines serait, au moins dans une certaine mesure, inspirée par le désir de contraindre la Suisse à une transaction dans l'affaire Interhandel¹. Cette affirmation me paraît sujette à caution.

J'ai renseigné mes interlocuteurs sur les démarches entreprises par vous-même et par M. Real², en soulignant qu'il serait inopportun d'envisager l'envoi

1. *Sur Interhandel* cf. *DDS*, vol. 16, N° 65 (DoDiS-66); vol. 17, N° 76 (DoDiS-5640); vol. 18, N° 2 (DoDiS-4680), note 9, N° 6 (DoDiS-4722), note 1. Cf. aussi le rapport de révision dit Rees-Bericht du 8 mars 1946, E 7160-07(-)1968/54/1064 (DoDiS-9266).

2. Cf. N° 10 dans le présent volume.



aux Etats-Unis d'une mission spéciale ou d'une personnalité politique suisse. J'ai déclaré qu'en revanche, je serais d'accord de soumettre à M. Rubattel, Chef du Département de l'économie publique, et à vous-même la suggestion de recevoir Miss Frances Willis, Ambassadeur des Etats-Unis à Berne, de chercher à l'intéresser aux problèmes horlogers, qu'elle me paraît d'ailleurs connaître, et à obtenir d'elle qu'elle se fasse l'interprète de notre point de vue auprès de son Gouvernement³. Cette démarche auprès de Miss Willis pourrait être synchronisée avec une nouvelle démarche de votre part. On peut faire valoir que les mesures envisagées par les autorités américaines, notamment par le Département de justice, ont le caractère d'une immixtion dans les affaires intérieures suisses et dans l'organisation de notre économie, ce qui nous oblige à réagir vivement.

J'ai prié MM. Vaucher et de Coulon de me remettre un bref rapport⁴ en vue de mon entretien éventuel avec Miss Willis.

Je suis convaincu que vous avez déjà entrepris à Washington toutes les démarches qui pouvaient être faites. Vous voudrez néanmoins bien me dire si vous estimez qu'un entretien avec Miss Willis vous semble utile (ce que je crois) et si vous envisagez que d'autres mesures pourraient être prises par le Conseil fédéral pour défendre le plus efficacement possible les intérêts de notre industrie horlogère.

Je vous écris cette lettre d'entente avec M. le Conseiller fédéral Rubattel.

3. Cf. N° 118 dans le présent volume.

4. Cf. l'Aide-Mémoire relatif aux attaques américaines contre l'industrie horlogère suisse de M. Vaucher et S. de Coulon remis à M. Petitpierre le 30 décembre 1953, non reproduit, (DoDiS-9210).